

Formation continue PSE1 – année 2016
FICHE D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription : 10 jours avant la date de formation

Révision active du programme PSE1, conformément au plan quinquennal de l'organisme de formation, avec utilisation du DSA, en vue de l'obtention d'une attestation de la formation. Cette révision s'adresse aux titulaires du PSE1 ou PSE2 ou AFCPSM, CFAPSE, BEESAN, BNSSA. Cette remise à jour de 6h est à effectuer tous les ans.

Nom : _____ Prénom : _____
Date et lieu de naissance : __/__/____ Adresse: _____

Code Postal : _____ Ville : _____
Téléphone domicile : _____ Téléphone portable : _____
E-mail : _____
Club : _____ Licence FFN ou CIAA : _____

Je soussigné _____, sollicite mon inscription pour la formation

continue PSE1 du

Date et Signature :

- Hyères, le lundi 18 avril 2016
- Nice, le lundi 25 avril 2016
- Antibes, le lundi 2 mai 2016
- Nice, le lundi 9 mai 2016
- Sixfours, le lundi 22 mai 2016

*Aucune convocation papier ne vous sera adressée.
Une confirmation vous sera envoyée par e-mail dès la réception de votre dossier.*

Fiche d'inscription à renvoyer à :

ERFAN Côte d'Azur
Les Ormes B – 292 Avenue de Canne
06210 Mandelieu



Tout dossier incomplet ne sera pas traité,
Session ouverte pour 8 à 12 personnes.

Documents à joindre :

- La présente fiche dûment complétée et signée ;
- La photocopie du diplôme PSE1 ou PSE2 ou AFCPSM, CFAPSE, BEESAN ; BNSSA ;
- Un chèque de 90 € à l'ordre de l'ERFAN Côte d'Azur (si vous êtes salarié dans le secteur privé, cette formation peut être prise en charge par votre OPCA, renseignez-vous auprès du responsable pédagogique de formation).